



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organes humains

Question écrite n° 91444

Texte de la question

Le tourisme de la transplantation est en plein essor. Selon la presse internationale, pour pallier le manque de donneurs d'organes, les États-Unis songeraient à autoriser le commerce des viscères humains et de charger une agence gouvernementale de réguler ce nouveau marché. Il semblerait que le lobby de la libéralisation constate que les efforts entrepris pour encourager les dons ont échoué. Il y aurait ainsi près de 400 000 Américains désespérant de recevoir un nouveau rein, en Suisse, un millier de personnes figurent sur liste d'attente et une quarantaine sont décédées l'an dernier avant d'avoir pu être greffées. En France, 10 000 personnes attendent un nouveau rein, et seul un tiers d'entre elles trouveront un donneur. En Grande-Bretagne, la pénurie d'organes serait responsable de 400 décès prématurés par an. Ceux qui militent pour un commerce régulé des corps soulignent que « le désespoir des patients a permis la mise en place d'un marché noir, en pleine expansion depuis les années 1980 ». Un corps humain est actuellement estimé à environ 180 000 euros. Autre chiffre éloquent : en 2003, le prix Nobel d'économie Gary Becker a évalué le prix du marché d'un rein pour un Américain à environ 37 000 euros, notant que le même organe coûte bien moins cher en Chine, où l'on peut acheter un foie pour environ 33 000 euros et une cornée pour environ 4 000 euros. Enfin, la presse internationale signale que « le tourisme lié à la transplantation toucherait une douzaine de pays, selon des rapports établis par Amnesty International et Organs Watch : Brésil, Bulgarie, Haïti, Inde, Mexique, Moldavie, Mozambique, Pakistan, Paraguay, Pérou, Roumanie, Salvador et Turquie. Des milliers de greffes illégales seraient ainsi effectuées chaque année au profit de riches clients ». Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer son sentiment et la position du Gouvernement sur les derniers développements enregistrés Outre-Atlantique au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91444

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3830